



Êtes-vous prêt à investir?

La Financière Sun Life offre une gamme de produits de fonds distincts : les **Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life**. Ces produits peuvent apporter des avantages sur le plan de la protection, de la croissance des placements, de la souplesse et du contrôle de votre actif, et offrir des options en ce qui a trait au revenu garanti à vie¹. Ils font partie de **Mon argent pour la vie**, l'approche personnalisée de la Financière Sun Life pour la planification de la vie financière et de la retraite².

Les produits FPG Financière Sun Life offrent un vaste éventail d'options pour répondre à vos besoins financiers actuels et futurs. N'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller pour en savoir plus sur les avantages de ces produits et de nos autres solutions de placement et d'assurance. Pour en apprendre davantage, discutez avec votre conseiller ou visitez le site Web **fpgsunlife.ca**.

¹ Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

² Seuls les conseillers qui détiennent le titre de planificateur financier au Québec (Pl. Fin.) ou, en dehors du Québec, de planificateur financier agréé (CFP), de conseiller financier agréé (CH.F.C.) ou un titre équivalent sont habilités à porter le titre de planificateur financier.

À propos de la Financière Sun Life

Constituée en 1865, la Financière Sun Life aide les gens d'ici à gérer et à faire croître leur actif depuis plus de 150 ans.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET GESTION RIGOUREUSE DU RISQUE

- Fournisseur de services financiers à l'échelle internationale dont l'actif géré total s'élève à 734 milliards de dollars*.
- Une institution financière parmi les plus anciennes et les plus dignes de confiance au Canada, qui est reconnue pour sa stabilité et sa gestion éprouvée et rigoureuse du risque.

EXPERTISE EN MATIÈRE DE GESTION DE PLACEMENTS

- Fonds de placement offerts par des gestionnaires de portefeuilles mondiaux de premier plan.
- Nous mettons l'accent sur la gestion du risque en nous fondant sur l'expérience, les connaissances et l'innovation.

PRODUITS ET SERVICES DE POINTE

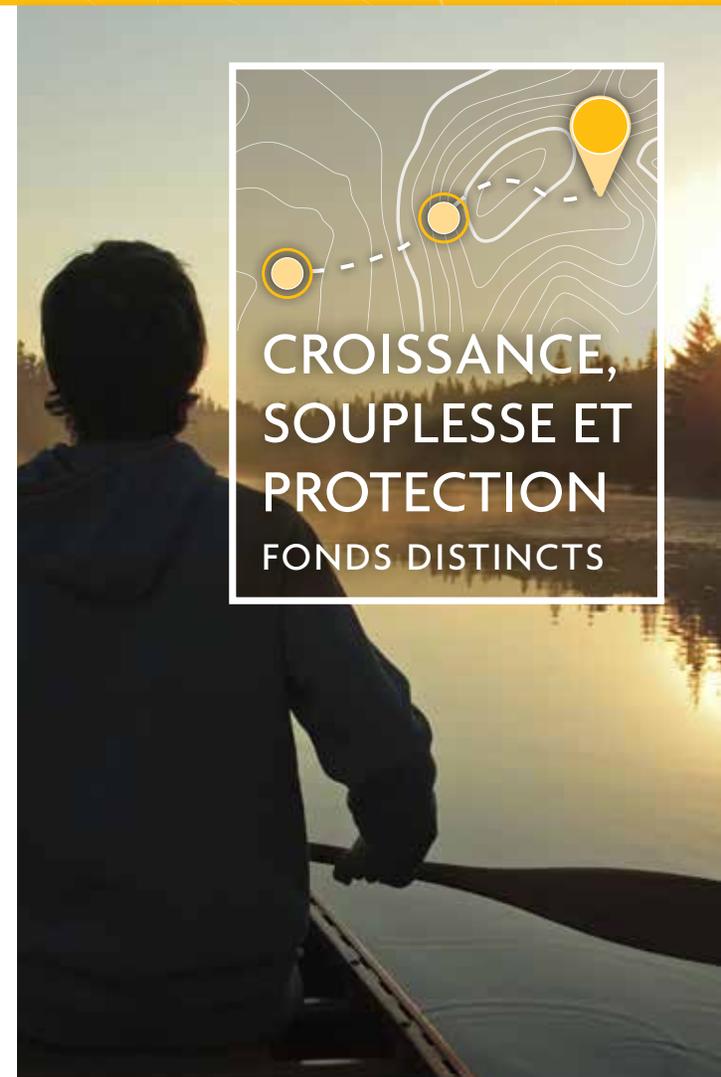
- Gamme complète de produits d'assurance et de placement de pointe pour les particuliers et les entreprises.
- Engagement à l'égard de l'excellence du service.

*Données au 31 décembre 2014.

La vie est plus radieuse
sous le soleil

Financière
Sun Life

Les produits FPG Financière Sun Life sont des contrats individuels de rente à capital variable établis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2015.
820-4426-09-15



CROISSANCE,
SOUPLESSE ET
PROTECTION
FONDS DISTINCTS

Voyez de plus près ce que les produits de fonds distincts ont à offrir

La vie est plus radieuse
sous le soleil

Financière
Sun Life

Qu'est-ce qu'un fonds distinct?

Les fonds distincts (aussi appelés fonds de placement garanti) sont semblables aux fonds communs de placement puisqu'ils offrent des possibilités de croissance, mais ils possèdent en plus les avantages d'un contrat d'assurance, donc ne sont offerts que par l'entremise d'une compagnie d'assurance.

CROISSANCE ET SOUPLESSE

- Les produits de fonds distincts offrent une vaste gamme de fonds et de catégories d'actif et peuvent donc être personnalisés en fonction de votre tolérance au risque.
- Certains produits vous permettent de faire croître votre épargne-retraite et de recevoir un revenu.
- Vous pouvez accéder à la valeur de marché de votre placement en tout temps*.

*Les retraits réduisent les garanties à l'échéance et au décès et, le cas échéant, les retraits excédentaires réduisent le montant du revenu garanti à vie futur.

PROTECTION

Les contrats de fonds distincts offrent les caractéristiques d'un contrat d'assurance, notamment :

- **Garanties** : 75 % à 100 % des primes (ces garanties sont réduites en fonction des retraits) à l'échéance du contrat ou à votre décès. La valeur du contrat n'est pas garantie en d'autres circonstances. Ces garanties contribuent à protéger votre placement contre la volatilité des marchés.
- **Désignation de bénéficiaires** : Permet d'éviter de se livrer à des conjectures lorsque le moment est venu de régler votre succession et de vous assurer que votre actif est distribué conformément à vos volontés.
- **Contournement des frais d'homologation et des autres frais** : Si des bénéficiaires ont été désignés, le produit leur est versé directement sans qu'ils aient à passer par le processus successoral, donc sans tarder et sans frais d'administration. Votre succession peut ainsi être réglée rapidement et efficacement.
- **Possibilité de protection contre les créanciers** : Tout actif détenu dans le cadre de votre contrat peut être protégé contre une saisie par des créanciers. Il s'agit d'un avantage pour les propriétaires d'entreprises et les professionnels qui tiennent à mettre leurs actifs personnels à l'abri de toute poursuite pour responsabilité professionnelle.

Certains produits de fonds distincts sont assortis des caractéristiques supplémentaires suivantes :

- **Garantie de revenu** : Vous assure un revenu garanti à vie stable et prévisible pour vous aider à gérer le risque d'épuiser votre épargne de votre vivant.
- **Réinitialisations** : Certaines garanties offertes font l'objet d'une réinitialisation au moins une fois l'an (automatiquement ou à votre demande), si la conjoncture économique est favorable. Elles permettent de cristalliser et de protéger vos gains.

Pourquoi songer aux fonds distincts?

Les produits de fonds distincts sont tout indiqués pour les gens qui veulent bénéficier du potentiel de croissance des placements axés sur le marché, mais aussi de la sécurité que procurent les garanties.

Que votre but soit de faire croître votre épargne, de trouver un revenu de retraite ou de planifier votre héritage, les produits de fonds distincts peuvent vous aider à atteindre vos objectifs financiers.

